



Code RNCP : 38159	120 crédits - 4 semestres	Master Droit : en savoir +
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		
Mention : Gérard JAZOTTES, <i>Professeur des universités</i>	Parcours-type : Alexandra MENDOZA-CAMINADE, <i>Professeur des universités</i>	
☒ Formation initiale	☒ Formation continue	☐ Formation ouverte à distance
		☐ Formation en alternance

PRÉSENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent aux étudiants une formation diversifiée en droit des affaires, adaptée à leurs besoins professionnels et/ou scientifiques.

Les semestres 3 et 4 dispensent une formation de haut niveau en droit de la propriété intellectuelle, et ce dans ses deux pans : propriété littéraire et artistique et propriété industrielle. Cet enseignement est complété par une formation renforcée en techniques contractuelles, numériques et nouvelles technologies, ainsi qu'un renforcement du niveau linguistique en anglais spécialisé de la propriété intellectuelle.

La formation met l'accent sur les réseaux et les services de communications électroniques (étude du droit du numérique et de son influence sur la propriété intellectuelle), sur le droit international, ainsi que sur l'initiation aux domaines scientifiques nouveaux, nouvelles technologies et environnement numérique (médicaments, biotechnologies, nanotechnologies, intelligence artificielle, données...).

Aux semestres 3 et 4, cette formation accueille, grâce à sa co-habilitation avec l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier, des étudiants scientifiques issus du M1 biochimie-biotechnologie. Après une formation juridique au cours de deux séminaires (initiation et perfectionnement juridiques), ces étudiants acquièrent une solide compétence en droit de la propriété intellectuelle, notamment dans leurs thématiques de prédilection relatives aux créations industrielles (brevets d'invention, logiciels), afin de compléter leurs compétences techniques.

M2 parcours-type Droit de la propriété intellectuelle - programme franco-espagnol :

Certains candidats, en nombre limité, peuvent suivre de janvier à juin un double cursus avec l'Université Carlos 3 de Madrid (Espagne).

En plus des exigences classiques, la maîtrise du castillan est un préalable nécessaire. À l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, ils se verront délivrer le Master mention Droit des affaires Parcours-type Droit de la Propriété Intellectuelle – programme franco-espagnol par l'Université Toulouse Capitole ainsi que le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid.

Ce parcours peut être valorisé par un mémoire de recherche, ou par un stage *in situ* sur les mois de juillet et août qui suivent la fin de la formation.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS**COMPÉTENCES :**

Ce Master s'inscrit dans un parcours de droit des Affaires. À ce titre, il repose sur un agrégat de connaissances principalement acquises en droit commercial, droit de la concurrence et de la consommation ainsi qu'en droit des sociétés.

Il s'appuie en outre sur les concepts classiques du droit des obligations et du droit de la responsabilité civile, qui seront notamment sollicités au cours des séminaires de techniques contractuelles ou sur la protection des droits. Au-delà, certaines incursions en droit pénal, droit du travail, droit fiscal, ainsi qu'en comptabilité seront observées au service de la compréhension des fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle.

Si certains des candidats ont déjà bénéficié d'enseignements en droit de la propriété intellectuelle, tel n'est pas forcément le cas de tous. Aussi, ce Master propose de parfaire la formation de tout juriste intéressé par l'importance croissante de la propriété intellectuelle et de l'immatériel dans nos sociétés et nos économies en fixant les règles nationales, européennes et internationales, propres aux divers domaines de la propriété intellectuelle. Car, selon une vocation généraliste, les deux pans de cette discipline seront explorés : propriété littéraire et artistique, d'une part, et propriété industrielle, d'autre part.

Malgré leur opposition classique, les étudiants ont en effet beaucoup à apprendre de leur confrontation, tant l'un et l'autre s'enrichissent mutuellement. Cette formation se propose de développer les compétences des étudiants dans chacun de ces champs.

Au cours de cet apprentissage, ils seront appelés à en maîtriser les concepts fondamentaux, à en appliquer les règles, sans oublier d'aiguiser leur regard critique puisque, leur confrontation à des cas concrets leur permettra d'en discuter les mérites et limites (que ce soit à l'occasion de leur participation à une « Clinique du droit de la PI », en assurant une veille avec une association spécialisée : l'IPAT, en participant aux colloques et journées d'études de l'équipe de recherche EPITOUL, voire encore au gré de différents concours : SACEM, CN2PI, APRAM, Lactalis...).

Forts de ces expériences pratiques et théoriques, en ce qu'elles font appel à leurs qualités de recherche, à la rigueur de leur raisonnement juridique et de leur démonstration, à leurs talents d'écriture, et à même d'éveiller leur curiosité intellectuelle, les étudiants seront aguerris à l'identification des divers enjeux portés par la création, l'innovation en ayant une parfaite connaissance et maîtrise des moyens de protections des œuvres, qu'elles soient littéraires et artistiques, relatives aux logiciels, aux brevets, aux inventions, aux obtentions végétales, aux marques, aux appellations d'origine, Et ce, à l'échelon interne, européen et international. Ceci leur permettra de répondre aux nouveaux défis posés par la valorisation et la protection de l'innovation auprès d'entreprises intervenant dans des secteurs traditionnels comme dans des secteurs économiques émergents. Car, désormais, la problématique de la propriété intellectuelle est une préoccupation communément partagée.

MÉTIERS VISÉS :

Les diplômés du parcours Propriété Intellectuelle travaillent dans des organismes de recherche, dans des cabinets d'avocats et des cabinets de conseils en propriété industrielle, dans des entreprises innovantes, ainsi que dans des secteurs très variés : tels que l'industrie du luxe (Chanel, L'Oréal, Hermès...), de l'édition, de la production (Studio Canal, Bam prod...), des jeux vidéo, des télécoms et solutions informatiques, dont les logiciels (SB Group, Infomil...), du «

social media » (Jellysmack, Bizness), mais encore dans le secteur de l'industrie pharmaceutique (Pierre Fabre, Biogaran, Sanofi, Innate Pharma...), de la cosmétique (L'Occitane, Graine de Pastel, Yves Rocher...), de l'alimentation (Nutrition et santé, Lactalis, Adisseo, Danone ...), du commerce électronique (Vente Privée, Vestiaire collective, Eram,...). Leur insertion concerne également les entreprises de recherche en biotechnologies (TOTAL, PSA, Michelin, Vinci Energies, Alstom, Liebherr, AREVA, IBM, Microsoft,...) ou encore les services de valorisation des organismes de recherche publique et d'universités (Institut Curie, CHU, CNRS, CNES, INA, IPS...), ainsi que les entreprises implantées dans le bassin toulousain (AIRBUS, Latecoere, SAFRAN, Thales, Sogeclear aerospace, Alpha Mos...). Les étudiants se tournent vers les professions de juriste d'entreprise, d'avocat, de collaborateur dans les services de valorisation de la recherche, de conseil en propriété industrielle, d'examineur à l'INPI et de juriste à l'OMPI.

Parmi les diplômés, les emplois exercés en France et à l'étranger ressortent de différents secteurs : qu'il s'agisse de l'industrie du cinéma, de l'édition, d'entreprises de création de logiciels, de l'aéronautique, du luxe, des médicaments, de la cosmétologie, de cabinets d'avocats (gestion de portefeuille de marques), d'assistants à l'INPI, de valorisation de la recherche, ou encore de laboratoires.

Certains étudiants ont poursuivi leurs études et obtenu le diplôme du CEIPI.

D'autres sont en thèse et ont vocation à travailler dans le milieu universitaire ou celui de la recherche.

La double compétence acquise par les étudiants de formation scientifique leur permet notamment de répondre aux besoins des secteurs de la veille technologique, de la valorisation de la recherche et des cabinets de conseil en propriété industrielle.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit parcours classique : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'Ecole de droit de Toulouse

Accès de plein droit programme franco-espagnol : réservé à un nombre limité d'étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'Ecole de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05.61.63.35.00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :

Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal

Courriel : handicap@ut-capitole.fr

Tél. : 05.61.63.35.28 / 05.61.63.37.05 / 05.34.45.61.33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05.61.63.38.53

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd03@ut-capitole.fr

Tél. : 05.61.63.35.82

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal

Courriel : soip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

M1 Parcours-type Droit de la propriété intellectuelle :

SEMESTRE 1 – 189h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 189h CM + 40h30 TD
COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE Matières obligatoires S1 (3 matières) – 99h CM + 27h TD * Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13,30h TD * 1 matière renforcée au choix (33h CM + 13h30 TD) : - Garanties de paiement - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices * 1 matière <u>non</u> renforcée (non choisie en renforcée) au choix (33h CM) : - Garanties de paiement - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices UE Matières optionnelles S1* – 60h CM 2 options au choix : - Droit du commerce international* – 30h CM - Groupements à statut spécial – 30h CM - Principes de gouvernance – 30h CM - Droit bancaire et financier – 30h CM - Comptabilité financière – 30h CM - Droit des restructurations des entreprises – 30h CM - Droit rural – 30h CM - Droit des assurances* – 30h CM COMPETENCES DE SPECIALITE : UE Matière de spécialité S1 – 30h CM - Propriété intellectuelle – 30h CM COMPETENCES TRANSVERSALES : UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD	COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE Matières obligatoires S2 (3 matières) – 99h CM + 27h TD *- Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13,30h TD * 1 matière renforcée au choix (33h CM + 13h30 TD) : - Contrats spéciaux des affaires 1 - Fiscalité des sociétés et des groupes * 1 matière <u>non</u> renforcée (non choisie en renforcée) au choix (33h CM) : - Contrats spéciaux des affaires 1 - Fiscalité des sociétés et des groupes UE Matières optionnelles S2* – 60h CM 2 options au choix : - Droit pénal des affaires – 30h CM - Droit aérien et spatial * – 30h CM - Droit international et européen des transports – 30h CM - Contrats spéciaux des affaires 2 – 30h CM - Droit européen de la concurrence – 30h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM COMPETENCES DE SPECIALITE UE Matière de spécialité S2 – 30h CM - Droit de la culture – 30h CM COMPETENCES TRANSVERSALES : UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

M2 Parcours-type Droit de la propriété intellectuelle :

SEMESTRE 3 – 319h30 CM	SEMESTRE 4 – 45h CM
UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations – 99h CM <i>Module Protection des créations littéraire et artistiques :</i> - Propriété littéraire et artistique – 33h CM <i>Module Propriété industrielle :</i> - Protection des innovations commerciales – 33h CM - Protection des innovations technologiques – 33h CM UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique – 42h CM - Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation – 9h CM - RGPD – 9h CM - Commerce électronique – 12h CM - Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique – 12h CM UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle – 79h30 CM - Grands principes de la propriété intellectuelle – 12h CM - Technique contractuelle – 15h CM - Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle – 15h CM - Droit des affaires et propriété intellectuelle – 12h CM - Les procédures administratives – 7h30 CM - La défense des droits – 18h CM UE Clinique juridique – 30h CM UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle – 39h CM - Droit comparé et étranger – 15h CM - Les systèmes et traités internationaux – 24h CM UE Insertion et pratique professionnelle – 30h CM - The English practice on a business context – 24h CM - Rédaction de CV et lettre de motivation – 6h CM	UE Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours – 45h CM - Travail de fin de master – 21h CM - Accompagnement et méthodologie – 24h CM - 1 voie au choix : ▪ Voie professionnelle : stage (6 mois minimum). ▪ Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche.

M2 Parcours-type Droit de la propriété intellectuelle - programme Franco-Espagnol :

Les enseignements du S3 se déroulent à UT Capitole de septembre à décembre. Ceux du S4 sont suivis à l'Université Carlos 3 de Madrid à partir de janvier et correspondent au Master en Propriété Intellectuelle délivré en Espagne (*Master Oficial en Propiedad intelectual*). Le stage ou mémoire validant l'UE « *Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours* » est suivi dans son université d'origine par l'étudiant.

SEMESTRE 3- 168h CM (UE obligatoires) 319h30 CM (UE obligatoires et UE facultatives)	SEMESTRE 4 – 234h CM
UE Obligatoires : UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations (obligatoire) – 99h CM <i>Module Protection des créations littéraire et artistiques :</i> - Propriété littéraire et artistique – 33h CM <i>Module Propriété industrielle :</i> - Protection des innovations commerciales – 33h CM - Protection des innovations technologiques – 33h CM UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle (obligatoire) – 39h CM - Droit comparé et étranger – 15h CM - Les systèmes et traités internationaux – 24h CM UE : Clinique juridique (obligatoire) – 30h CM UE Matières facultatives : UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique (facultatif) – 42h CM 2 options au choix parmi 8 : - Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation – 9h CM - RGPD – 9h CM - Commerce électronique – 12h CM - Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique – 12h CM UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle (facultatif) – 79h30 CM - Grands principes de la propriété intellectuelle – 12h CM - Technique contractuelle – 15h CM - Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle – 15h CM - Droit des affaires et propriété intellectuelle – 12h CM - Les procédures administratives – 7h30 CM - La défense des droits – 18h CM UE Insertion et pratique professionnelle (facultatif) – 30h CM - The English practice on a business context – 24h CM - Rédaction de CV et lettre de motivation – 6h CM	UE Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours – 45h CM - Travail de fin de master – 21h CM - Accompagnement et méthodologie – 24h CM - 1 voie au choix : ▪ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum). ▪ Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche. UE Sistemas de protección I – 42h CM UE Sistemas de protección II – 42h CM UE Mercado editorial y musical – 42h CM UE Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas – 42h CM UE Informes, litigios y procesos – 21h CM